France Assos Santé
La voix des usagers

DÉCLARATION D'INDÉPENDANCE DES ASSOCIATIONS MEMBRES OU CANDIDATES À L'UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS AGRÉÉES DU SYSTÈME DE SANTÉ

Déclaration à remplir par le-la responsable de l'association adhérente

Je soussigné-e, claude Finkelstein

Président-e de l'association FNAPSY

Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements suivants :

1. Sur l'association

Objet social : representation des associations d'usagers en psychiatrie

Membres du bureau (et leur situation sociale[1]) :

FINKELSTEIN claude Retraitée Presidente
PAUL christyane Retraitée Vice Presidente
ZAWADZKI Patricia Retraitée Secretaire
PENAUD Jean claude Retraité Tresorier

[1] Salarié-e (préciser la profession), retraité-e, étudiant-e, etc.

4. Pièces à joindre à la présente déclaration :

- Nom, prénom et profession des membres du conseil d'administration de l'association ;
- Présentation de l'association et des principaux motifs d'adhésion ;
- Budget total de l'association par année d'exercice (bilan et compte d'exploitation) des trois dernières années ;
- Dernière version des statuts publiés au Journal officiel ;
- Agrément santé (décision d'agrément et formulaire de demande) ;
- Lettre d'engagement prévue à l'article 1.1 du règlement intérieur de l'UNAASS.

5. Mentions légales

5.1. *Les informations recueillies seront informatisées et cette déclaration pourra être publiée sur le site internet de l'Union.*

5.2. *L'Union, par l'intermédiaire de son Comité de déontologie et de prévention des conflits, est responsable du traitement ayant pour finalité la vérification de l'indépendance de l'association en confrontant les liens déclarés, aussi bien financiers que non financiers (notamment liens éventuels avec un syndicat, think tank, parti politique, association, présence de professionnels de santé ou de l'action sociale au sein des instances de gouvernance de l'association) aux objectifs de la mission de l'association envisagée au sein de l'Union au sein de l'Union.*

5.3. *Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant ; Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un mél à l'adresse suivante : deontologie@france-assos-sante.org.*

5.4. *La présente déclaration doit être actualisée dès qu'une modification intervient, et au minimum annuellement même sans modification.*

5.5. ***Toute déclaration mensongère est susceptible d'entraîner la radiation de l'association après avis du comité de déontologie.***

5.6. ***Aux termes de l'article L.441-1 du Code pénal*** *« Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende. »*

Fait à Paris

Le 17.10.2018

Signature obligatoire

(mention non rendue publique)

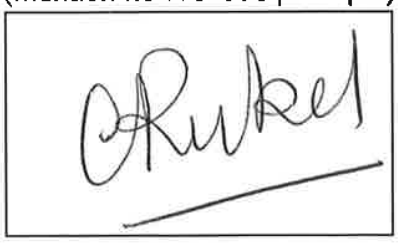

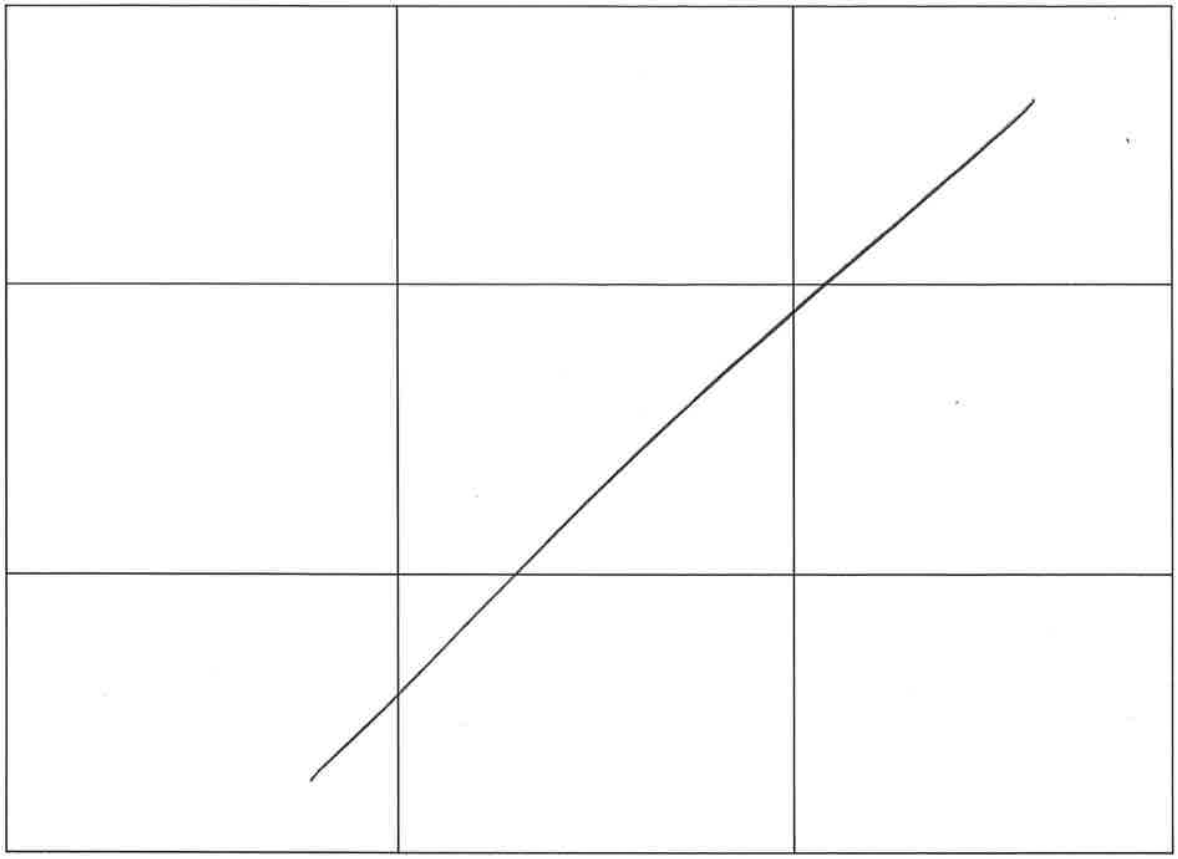

3.2. Présence de professionnels de santé ou de l'action sociale au sein des instances de gouvernance de l'association

Participation de professionnels de santé (en ou hors activité) ou de l'action sociale aux instances de gouvernance de l'association (indiquer le nombre et le pourcentage par rapport à la totalité des membres des instances de gouvernances) :

aucun dans les instances de gouvernance

3. Sur les liens d'intérêts non-financiers

3.1. Liens éventuels avec un syndicat, think tank, parti politique, association, etc.

Organisme (syndicat, think tank, parti ou mouvement politique, association, fondation, etc.)	Nature du lien (soutien politique, collaboration, etc.)	Période
	Aucun	

pour 2017

2. Sur les ressources de l'association (pour les trois dernières années)

Ressources pour l'année			
Source	**Identité des financeurs**	**Montant du financement, dons, etc.**	**Pourcentage du budget total**
Cotisations des adhérents	adhesions des associations	3000 _	12%.
Subventions publiques	DGS Ministère Santé	23000.	88%.
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)	0		
Financements privés	0		
Activités économiques de l'association	0		
Autres sources de financements	0		
TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE ..... : 2017 _			26000 _

Ressources pour l'année .2016 .			
Source	**Identité des financeurs**	**Montant du financement, dons, etc.**	**Pourcentage du budget total**
Cotisations des adhérents	adhesions 42 assoc ations	4272 -	10 %
Subventions publiques	DGS Ministeri DGCS	23000 - 13000 -	50%
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)			
Financements privés	Fondation France	6000 .	10 %
Activités économiques de l'association	CNSA formation	21000 -	3% .
Autres sources de financements			
TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE ..... :			

Ressources pour l'année .20 15			
Source	**Identité des financeurs**	**Montant du financement, dons, etc.**	**Pourcentage du budget total**
Cotisations des adhérents	adhesion association	3135.	10%
Subventions publiques	DGS Mutuelle DGCS	23000 5000	90%
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)			
Financements privés			
Activités économiques de l'association			
Autres sources de financements			
TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE ..... :			

PRODUIRE EN ANNEXE LE BUDGET TOTAL DE L'ASSOCIATION PAR ANNÉE D'EXERCICE (BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION) DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES